

10 Bulletins

Janvier N						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1*	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

*férié

1

Informations du salarié :

Prénom	Soren
Statut	Cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	4 600,00 €
Taux Prélèvement à la source	2,50 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	56 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	1,50 %
Taux versement mobilité	1,95 %
Mutuelle	1,5 % du PMSS, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est chômeur

Absence pour maladie du 15 au 21/01 inclus

Méthode de calcul pour absence : horaire réel

Ses derniers bruts sont les mêmes

L'entreprise pratique la subrogation

2

Informations du salarié :

Prénom	Kofi
Statut	Non cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	3 600,00 €
Taux Prélèvement à la source	1,50 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	16 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	1,50 %
Taux versement mobilité	1,05 %
Mutuelle	1,5 % du PMSS, répartis 50 % / 50 %

Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %
----------------------------------	---

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est normalement travaillé avec une majoration de 50%

Le salarié a travaillé 7h le 1^{er} janvier

Absence pour maladie du 15 au 25/01 inclus

Méthode de calcul pour absence : horaire réel

Ses derniers bruts sont les mêmes

L'entreprise pratique la subrogation

3

Informations du salarié :

Prénom	Sandrine
Statut	Non cadre
Contrat	CDI – 25 heures
Salaire de base	2 900,00 €
Taux Prélèvement à la source	1,50 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	16 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	1,00 %
Taux versement mobilité	3,20 %
Mutuelle	50 €, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Elle travaille 5 heures par jour du lundi au vendredi

Le 1^{er} est chômeur

En semaine 2, elle a travaillé exceptionnellement 32 heures au lieu de 25

Absence pour maladie du 15 au 28/01 inclus

Méthode de calcul pour absence : horaire réel

Maintien conventionnel de 95% du brut, après 2 jours de carence

Ses derniers bruts sont les mêmes

L'entreprise pratique la subrogation

4

Informations du salarié :

Prénom	Carmen
Statut	Non cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	1 700,00 €
Taux Prélèvement à la source	0 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	34 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,00 %
Taux versement mobilité	1,20 %
Mutuelle	50 €, répartis 40 % / 60 %

Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %
----------------------------------	---

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est travaillé avec une majoration de 50 % - la salarié a travaillé 5 heures le 1^{er}

L'employeur lui a accordé une avance de 1000 € le mois précédent

Prime d'ancienneté : 3% du salaire de base

5

Informations du salarié :

Prénom	Anaïs
Statut	Non cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	2 900,00 €
Taux Prélèvement à la source	2,00 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	35 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,00 %
Taux versement mobilité	2,20 %
Mutuelle	50 €, répartis 40 % / 60 %
Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est chômeur

Elle travaille du lundi au vendredi, 7 heures par jour

Elle bénéficie de Titres restaurant d'une valeur de 15 €, l'employeur prend 55 % à sa charge

SATD (hors pension alimentaire) d'un montant de 1600 €

Situation familiale : divorcée, 3 enfants à charge

6

Informations du salarié :

Prénom	Soraya
Statut	Non cadre
Contrat	CDD – 35 heures
Salaire de base	3 000,00 €
Taux Prélèvement à la source	NC

Informations de l'entreprise :

Effectif	65 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,00 %
Taux versement mobilité	0 %
Mutuelle	dispensée
Prévoyance complémentaire	1,5 % de la tranche 1, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est chômeur

La salariée est entrée dans l'entreprise le 01 décembre N-1

Son contrat se termine le 31 janvier N et n'est pas renouvelé

7

Informations du salarié :

Prénom	Tobias
Statut	Cadre
Contrat	CDI – 38 heures
Salaire de base	1 900,00 € pour 151,67 h
Taux Prélèvement à la source	0 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	70 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,90 %
Taux versement mobilité	2,10 %
Mutuelle	50 €, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	2 % du brut, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est chômeur

En semaine 2, il a travaillé 42 heures.

Remboursement de frais sur justificatifs : déplacement 500 km avec véhicule personnel de 6 cv
+ 1 nuit dans le 94 + 1 repas restaurant (sur barème URSSAF)

8

Informations du salarié :

Prénom	Luke
Statut	Dirigeant
Contrat	Gérance
Forfait annuel	36 000 €
Taux Prélèvement à la source	1 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	8 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	1,90 %
Taux versement mobilité	0 %
Mutuelle	50 €, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	2 % du brut, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Une prime mensuelle de 200 € lui est accordée

Remboursement de frais sur justificatif : 450 €

9

Informations du salarié :

Prénom	Omar
Statut	Cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	2 900,00 €
Taux Prélèvement à la source	3,2 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	60 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,70 %
Taux versement mobilité	2,20 %
Mutuelle	50 €, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	1 % du brut, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est normalement travaillé

Le salarié a bénéficié d'un acompte le 15 du mois

Il bénéficie d'un avantage en nature logement : loyer de 150 € pour 4 pièces

Il bénéficie de TR d'une valeur de 12 €. L'employeur prend 50% à sa charge

Le salarié télétravaille 2 jours par semaine (indemnité non prévue par accord)

10

Informations du salarié :

Prénom	Soline
Statut	Non cadre
Contrat	CDI – 35 heures
Salaire de base	2 100,00 €
Taux Prélèvement à la source	0,5 %

Informations de l'entreprise :

Effectif	18 salariés
Taux Accidents du travail et maladies professionnelles	2,00 %
Taux versement mobilité	2,00 %
Mutuelle	50 €, répartis 50 % / 50 %
Prévoyance complémentaire	1 % du brut, répartis 50 % / 50 %

Informations complémentaires :

Le 1^{er} est normalement travaillé

Avantage en nature logement : 3 pièce (barème selon l'URSSAF)

Prime de 2000 € en janvier

Décompte des CP : selon la méthode des jours ouvrables moyens

Calcul de l'indemnité de CP : règle du maintien, et régularisation en fin de période

Solde des congés payés le 31 décembre		
Année de référence	N-1	N
Congés acquis	30,00	17,50
Congés pris	11,00	
Reste	19,00	17,50
Salaire de référence		
Base CP	25200,00	14700,00

La salarié quitte l'entreprise suite à un licenciement personnel

Son ancienneté au 31 janvier est de 11 ans et 4 mois